

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Charles-Adolphe Lynen.

MESSIEURS,

Le sieur Charles-Adolphe Lynen est né à Stolberg (Prusse), le 1^{er} pluviôse an VIII; il est venu habiter la ville de Liège en 1819, et, depuis cette époque jusqu'à ce jour, il a été employé en qualité de maître teinturier à la fabrique de draps de M. Dehasse-Comblin.

Le sieur Lynen est célibataire; il tient une très bonne conduite, et le produit de son salaire lui assure les moyens d'une existence honnête.

Les autorités consultées estiment que sa demande peut être accueillie.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
